



COMMUNIQUE

MISSION D'ETABLISSEMENT DES FAITS AU MALI, 15 février 2013

INTRODUCTION

La crise du Mali occupe le devant de la scène depuis janvier 2012. Les dynamiques complexes de la crise ont eu un impact négatif sur la vie socio-économique et politique du peuple malien. Compte tenu de l'évolution rapide des efforts pour la résolution de la crise, la nécessité de l'implication de tous les acteurs devient de plus en plus pressante pour l'activation d'un cadre structurel menant à la résolution de la crise. Pour la société civile malienne, ce besoin d'implication a été particulièrement stimulé par le fait que les idées discordantes de certains acteurs ont compliqué sa tâche depuis le début de la crise. C'est donc dans l'intention de confronter cette question de division, mais aussi de définir une stratégie cohérente pour la société civile dans la résolution de la crise qu'une mission d'établissement des faits au Mali a été déployée par le FOSCAO et le CODESRIA. Le déploiement de cette mission est donc l'expression de la solidarité de la part de la société civile ouest africaine dans tout son ensemble envers le peuple malien en ces temps difficiles. Ce déploiement de la mission constitue aussi un premier pas vers la redynamisation par le FOSCAO de la société civile malienne.

LES ACTEURS CONSULTES

La mission a tenu des consultations très poussées avec les autorités et les groupes suivants :

1. Les coalitions et réseaux de la société civile
2. Le comité parlementaire sur la sécurité et la défense
3. Le Haut conseil Islamique
4. La Commission nationale des droits de l'homme et les organisations des droits de l'homme
5. Le National Democratic Institute (NDI)
6. Le Représentant spécial de la Commission de la CEDEAO au Mali
7. La Cellule Nationale de la CEDEAO au Mali
8. Le Haut commissariat de l'ONU sur les droits de l'homme
9. La Faculté de Droit et des Sciences politiques de l'Université de Bamako

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

À l'issue de ces consultations, l'équipe de la mission déclare:

1. La crise malienne est définie par deux éléments essentiels :
 - I. La violation de l'intégrité territoriale du Mali par les forces rebelles et les insurgés islamiques au Nord
 - II. La crise institutionnelle et politique qui s'est cristallisée par le coup du 22 mars 2012.
2. Même si les effets de la crise malienne sont beaucoup plus ressentis dans le pays, il n'en demeure pas moins que ses répercussions transcendent les frontières du Mali et affectent l'ensemble de la sous région ouest africaine, mais aussi les régions contigües.
3. Malgré l'ampleur de la déstabilisation causée par la crise, la mission a apprécié la détermination et l'abnégation du peuple malien pour le retour du pays à l'ordre constitutionnel. Nous les encourageons à continuer à travailler résolument pour une transition vers l'ordre démocratique.
4. Nous notons cependant la déconfiture au sein des forces de l'armée malienne ; ce qui justifie une réforme profonde du secteur de la sécurité. La mission exprime cependant ses préoccupations par rapport au fait que le Capitaine Sanogo, un des acteurs principaux dans la crise malienne, soit nommé pour diriger une commission sur la réforme des forces armées.
5. La mission a noté avec satisfaction l'institutionnalisation de la feuille de route qui aboutit sur les élections fixées au 7 juillet. La mission croit fermement que la transition sera effective à la date indiquée si tous les acteurs s'appliquent à suivre cette feuille de route.
6. La mission a noté que la crise a polarisé la société malienne et a aggravé les tensions. Dans un tel contexte, priorité serait pour une réconciliation sincère, la tolérance et le respect des droits de l'homme pour tous les maliens afin d'assurer une transition fluide.
7. La mission pense que les allégations d'une société civile impliquée dans le support des putschistes et menaçant l'ordre démocratique ne sont ni justes ni justifiées, et que la [plus grande] partie la société civile malienne en général reste fidèle à la lutte pour la restauration complète de l'ordre démocratique.
8. Nous avons noté plusieurs allégations de violations des droits de l'homme perpétrées dans le Nord Mali, et nous appelons toutes les institutions nationales et internationales dotées de la compétence de poursuivre ceux qui violent ces droits, de mener des investigations.
9. Nous félicitons les membres de la communauté universitaire dans leurs efforts de promouvoir l'excellence académique. Cependant, nous les exhortons à s'impliquer d'avantage dans la recherche de voies et moyens pour la restauration totale de l'ordre constitutionnel et l'ordre démocratique de concert avec la société civile dont ils font partie.
10. La mission se félicite du rôle important de leadership joué par la CEDEAO depuis que la crise a éclaté, et exhorte cette institution à poursuivre la collaboration qu'elle a initiée avec l'Union africaine et les Nations unies pour la résolution de la crise dans les plus brefs délais.

Le FOSCAO et le CODESRIA restent engagés pour travailler en proximité avec tous les acteurs au sein de la société civile malienne, les institutions de l'Etat et la communauté internationale pour la résolution de la crise de façon à promouvoir les intérêts du peuple malien et à édifier l'intégrité territoriale, l'autorité de l'Etat, la réconciliation nationale et les principes de la démocratie.

Gadiry Abdoul Diallo
Chef de Mission

Jibrin Ibrahim
President du WACSO